**REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

*Union-Discipline-Travail*

---

# 69E SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

*Vienne, 15 au 19 Septembre 2025*

---

Déclaration de SEM, CISSE YACOUBA, Ambassadeur, Représentant Résident de la Côte d'Ivoire en Autriche

**Monsieur le Président,**
**Excellence M. le Directeur général,**
**Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués.**

C'est pour moi un grand honneur, au nom du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et de la délégation qui m'accompagne, de prendre part à la 69e session ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique.

Je voudrais tout d'abord adresser mes chaleureuses félicitations à la Présidence de cette 69ème session et souhaiter plein succès aux travaux de la Conférence Générale. Je tiens ensuite à souhaiter la bienvenue à la République des Maldives, qui rejoint la grande famille de l'Agence en cette année 2025.

La Côte d'Ivoire salue l'engagement constant du Directeur Général de l'AIEA, Monsieur Rafael Mariano Grossi, à préserver le mandat de l'Agence, qui est de mettre l'atome au service de la paix et du développement, et le remercie pour ses efforts soutenus en faveur d'une coopération accrue, flexible et adaptée aux défis actuels.

**Monsieur le Président,**
**Excellence M. le Directeur général,**
**Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués.**

Le contexte nucléaire international interpelle et continue de susciter des préoccupations légitimes liées aux missions de vérification, à la sûreté, à la sécurité et à la non-prolifération, en nous obligeant à demeurer vigilants, afin de préserver la pertinence et la garantie d'un régime de non-prolifération nucléaires efficace et digne de foi. C'est pourquoi, nous notons avec appréciation, la signature au Caire le 9 septembre 2025, de l'accord sur les Modalités pratiques pour la mise en œuvre des garanties en Iran, entre la République d'Iran et l'AIEA, en vue de relancer les inspections dans ce pays. Cet acte s'inscrit dans la droite ligne de l'attachement de la Côte d'Ivoire au dialogue, de son appel répété à la négociation et son soutien à l'accord sur le nucléaire iranien.

Face aux besoins énergétiques croissants et aux engagements climatiques de nos États, l'atome s'affirme de plus en plus comme une réponse crédible et souhaitable. En effet, l'année 2024 a été marquée par une hausse de la demande d'énergie nucléaire et un renforcement des initiatives dans la santé, l'alimentation et l'environnement. Toutefois, cette tendance exige vigilance et responsabilité face aux défis sécuritaires persistants et aux menaces cybernétiques. A cet égard, la Côte d'Ivoire soutient les efforts de l'AIEA pour renforcer la protection des installations nucléaires dans le monde, notamment les 7 piliers de sureté et de

sécurité des installations nucléaires en temps de conflit, élaborés par le Directeur Général qui pourraient être généralisés, à titre préventif selon un dispositif prédisposé, prêt à être déployé en temps réel, dès la survenance d'une situation d'atteinte à la paix sur un territoire abritant des infrastructures nucléaires. Mon pays soutient et encourage les mécanismes de vérification mis en place par l'Agence pour s'assurer que les programmes nucléaires civils demeurent exclusivement pacifiques.

**Monsieur le Président,**
**Excellence M. le Directeur général,**
**Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués**

Le thème du Forum scientifique 2025, intitulé **« Atome pour l'Eau »,** est d'une pertinence toute particulière pour la Côte d'Ivoire et pour l'Afrique. La gestion durable de l'eau est au cœur de nos priorités de développement.

En mettant en lumière le rôle des sciences et des techniques nucléaires dans la gestion et la préservation de cette ressource vitale, ce Forum démontre que l'atome est un outil puissant pour garantir la sécurité hydrique et relever les défis liés au changement climatique, à la croissance démographique et aux pressions agricoles et industrielles.

En effet, les techniques nucléaires contribuent au dessalement bas-carbone, au traçage isotopique, au traitement et à la surveillance des pollutions (ex. microplastiques), ainsi qu'aux réseaux de données climatiques et hydrologiques.

Autant de solutions d'intérêt majeur pour la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de ses projets nationaux, en vue de faire de l'eau un patrimoine commun, géré de manière responsable et solidaire pour les générations présentes et futures.

Dans la même dynamique, la Côte d'Ivoire salue les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes phares et l'accompagnement des États Membres, notamment en Afrique et qui témoignent de la reconnaissance plus forte du rôle de l'AIEA comme vecteur de paix, de science et de développement. En effet, nous notons avec satisfaction l'augmentation des bénéficiaires de la Coopération Technique notamment des pays les moins avancés, l'intégration de centres d'excellence africains dans le réseau des centres de référence de l'Initiative « Rayons d'espoir » et le lancement d'Atoms4Food dans plusieurs pays du continent. Ces progrès attestent de la contribution directe des Programmes de Coopération Technique aux Objectifs de Développement Durable et au développement des compétences en Afrique.

A ce titre, je voudrais réaffirmer le soutien de mon pays aux Programmes de Coopération Technique (PCT) et aux projets régionaux de l'AFRA.

Nous encourageons l'Agence à accompagner le développement des petits réacteurs modulaires, les SMRs, afin que cette technologie innovante facilite l'accès des pays en développement à l'énergie nucléaire, en vue de renforcer l'accès à l'électricité notamment en Afrique et à résorber la fracture dans l'accès de l'énergie au niveau mondial. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire exhorte l'Agence à développer les capacités pour les SMR et la planification énergétique et à renforcer la participation de pays africains à ces initiatives innovantes.

**Monsieur le Président,**
**Excellence M. le Directeur général,**
**Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués**

Le Programme de Coopération Technique avec l'AIEA demeure un pilier essentiel pour la Côte d'Ivoire. Il assure un appui notable au renforcement des capacités humaines et matérielles aux niveaux de la sûreté radiologique et de la sécurité nucléaire, de la santé humaine notamment à travers le soutien aux centres de radiothérapie, de la médecine nucléaire et l'imagerie médicale, de la planification énergétique et la mise en place d'un programme électronucléaire national, ainsi que l'assistance législative en matière de droit nucléaire.

Dans le domaine de la santé humaine, les résultats sont particulièrement significatifs. Le Centre National de Radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO), ouvert en 2017, a réalisé plus de 59 000 consultations dont près de 2 800 traitements en radiothérapie. Grâce à l'acquisition d'équipements modernes et à la formation de personnel qualifié, les taux de guérison se sont nettement améliorés.

Le cancer du sein, par exemple, affiche aujourd'hui un taux de guérison de 63 % contre 30,55 % en 2017, et ce taux atteint 85 % lorsqu'un diagnostic précoce est posé. Pour le cancer de la prostate, le taux de guérison, qui oscillait autour de 55 % entre 2005 et 2015, s'élève désormais à 72 %, et atteint 93 % en cas de diagnostic précoce.

L'Institut de Médecine Nucléaire et d'Imagerie Moléculaire (IMENA), inauguré en 2023, constitue une autre avancée majeure. Depuis son ouverture, il a accueilli 257 patients en 2023, 1 450 patients en 2024 et déjà 2 640 patients à fin août 2025, soit une progression remarquable. Avec sa gamma-caméra double tête fonctionnant actuellement en pleine capacité, l'IMENA répond aux besoins diagnostiques des patients ivoiriens mais aussi de ceux de la sous-région.

En dépit de ces performances, des défis restent à relever à savoir notamment l'acquisition de nouveaux équipements et le renforcement des capacités des médecins radiothérapeutes et physiciens médicaux, pour garantir la pérennité et l'efficacité de ces infrastructures de pointe.

Ces résultats démontrent l'impact direct et positif pour la Côte d'Ivoire du Programme de Coopération Technique avec l'AIEA.

C'est pourquoi, nous appelons à la consolidation du financement durable de la Coopération technique et des projets de recherche coordonnés, ainsi que la recherche de financements innovants.

**Monsieur le Président,**
**Excellence M. le Directeur général,**
**Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués**

L'AIEA demeure au cœur des solutions globales dans les domaines du climat, de la santé, de la sécurité alimentaire et de la sûreté nucléaire. Le rapport 2024 reflète une année de consolidation et d'innovation, malgré un contexte international complexe. Il demeure donc nécessaire de maintenir un engagement collectif et un financement accru, pour que les bénéfices de l'atome soient accessibles à tous, en particulier aux pays en développement.

Pour conclure, je voudrais féliciter à nouveau le Directeur Général pour son action déterminante et réaffirmer à la fois l'attachement de la Côte d'Ivoire aux objectifs statutaires de l'AIEA et son engagement à promouvoir l'utilisation pacifique, sûre et durable de l'atome au service du développement économique et social. Mon pays, tout en marquant sa disponibilité à contribuer à la réussite de nos travaux, entend continuer de travailler en étroite collaboration avec l'Agence pour renforcer l'impact socio-économique de son Programme de Coopération Technique.

**C'est sur cette note d'espoir que je voudrais souhaiter plein succès aux travaux de cette 69e Conférence Générale de l'AIEA et vous remercier pour votre aimable attention.**